

Baden

Aménagement des zones de mouillages Appel d'offres lancé pour Port-Blanc

Le réaménagement des zones de mouillages va bientôt commencer sur la commune. Première zone concernée : Port-Blanc, l'appel d'offres est lancé. C'est le syndicat mixte des ports et bases nautiques du Morbihan qui est maître d'ouvrage.

Il s'agit, dans un premier temps, d'intervenir uniquement sur les lignes de mouillages. Le nombre de corps morts va passer de 60 à 100 environ. La réorganisation se fera dans la zone déjà concédée au syndicat mixte. Une partie de cette concession ne sera d'ailleurs pas utilisée en raison des courants trop importants.

Les 9 lignes de mouillages seront composées de 1 800 mètres de chaîne mère, de 30 mm de diamètre et de corps morts de 3 à 5 tonnes. Les éléments montants : chaînes filles de 16, 18 et 22 mm.

La Sagémor conserve la gestion

Le syndicat mixte avait confié à la Sagémor (ex-Satmor) la gestion de la concession. La Sagémor conserve cette gestion. Il n'est prévu, pour le moment, que le remplacement et l'aménagement des lignes de mouillages. Les infrastructures à terre entrent dans le plan d'ensemble de l'aménagement de Port-Blanc. Des travaux pour faciliter les accès aux mouillages seront étudiés dans ce schéma.

L'association des usagers de Port-Blanc suit avec beaucoup



Port-Blanc c'est en réalité trois petits ports : passagers, marchandise, plaisance.

d'intérêts ces aménagements. Lors de son assemblée générale (janvier 95), une motion avait été votée (44 oui, 7 contre) demandant au bureau : 1) d'obtenir la remise en état et la disponibilité des services portuaires minimums prévus par la concession.

2) Soutenir des solutions d'aménagement du port qui permettent aux plaisanciers l'accès à des équipements complètement indépendants des trafics professionnels et passagers.

3. S'opposer à un agrandissement inconsidéré des installations. Port Blanc c'est en réalité la cohabitation de 3 petits ports :

passagers, industriel (sable, marchandises) et plaisance. Ce sont également deux communes (Baden et l'Île aux Moines) qui sont intéressées par la gestion du port. Les problèmes à gérer sont, bien entendu, nombreux.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**Protéger les victimes contre
le feu et donner l'alerte**

